



Emploi - Chômage - Marché du travail 2e trimestre 2021

L'essentiel de la conjoncture

Le printemps 2021 est caractérisé par une nouvelle période de confinement instaurée à compter du 3 avril. Dans ce contexte d'incertitude, les embauches se font difficilement d'où une légère baisse de l'emploi salarié qui demeure cependant supérieur à celui d'avant-crise, les dispositifs mis en place par le gouvernement ayant permis de pallier à la diminution d'activité. Parallèlement, le taux de chômage repart à la hausse et le nombre de demandeurs d'emploi explose attestant d'une reprise de la recherche active d'emploi.

Au 2e trimestre 2021, en Corse, le secteur privé totalise 84 074 salariés, affichant un léger repli de 0,2 % par rapport au trimestre précédent mais une progression de 1,5 % par rapport à l'avant-crise. L'hôtellerie-restauration affiche des signes de reprise en fin de période avec la réouverture des restaurants (+0,5 %).

Dans le même temps, la proportion de chômeurs dans la population active s'accroît (+0,4 point sur le trimestre). Ainsi, le taux de chômage insulaire (7,2 %) est inférieur au taux national de 0,6 point.

Enfin, en moyenne, Pôle emploi compte 23 090 personnes en recherche active d'emploi, soit une hausse de 10,5 % sur le trimestre.

A u secondu trimestru di 2021, in Corsica, u settore privatu cumpigliaghja 84 074 impiegati. Stu numeru cala di 0,2 percentu per raportu à u trimestru scorsu mà cresce di 1,5 percentu per raportu à l'annu 2019. U settore di l'osteria è a risturazione si ripiglia incù a riapertura di i ristoranti à u mese di ghjugnu (+0,5 %). Ind'u listessu tempu, u numeru di disucupati ind'a pupulazione attiva cresce (+0,4 puntu nant'à u trimestru). Tandù, a parte di u disimpiegu di a Corsica (7,2 %) hè più bassa chè quella à livellu naziunale (-0,6 puntu).

Infine, sò 23 090 persone à esse scritte à u Pôle emploi (+10,5 % per raportu à u trimestru scorsu).

SOMMAIRE

- L'emploi salarié privé
- Masse salariale et salaires dans le secteur privé
- Taux de chômage et chômeurs en Corse
- Demande d'emploi
- Point sur l'activité partielle

Les principaux indicateurs

Chiffres-clés / Cifri maiò	2er trim.2021	GT	GA
Effectifs salariés du secteur privé (CVS)	84 074	-0,2 %	+11,0 %
ETP en intérim par ETU	710	-7,0 %	+24,0 %
Masse salariale en millions d'euros (CVS)	532	+2,1 %	0,0 %
Salaires moyen par tête mensuel en euros	2 121	+4,8 %	-9,4 %
Taux de chômage localisé (CVS)	7,2	+0,4 pt	-0,7 pt
Nombre de DEFM de cat.ABC (CVS)	23 090	+10,5 %	-15,0 %

Sources : Acoiss-Urssaf; Dares; Insee; Direccte-Pôle Emploi - Traitement CorsiStat

LÉGER REPLI DES EMPLOIS MAIS UN NIVEAU SUPERIEUR À CELUI D'AVANT CRISE AU 2E TRIMESTRE 2021

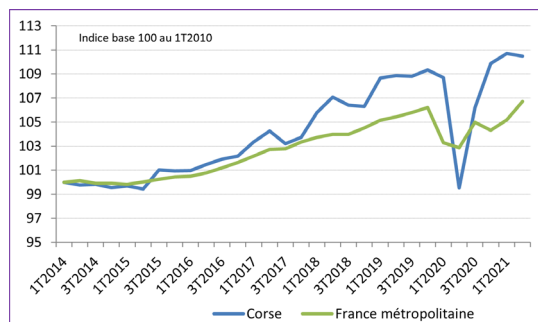
Au 2e trimestre 2021, la Corse comptabilise **84 074 emplois salariés** dans le secteur privé. Ce nombre enregistre un **léger fléchissement** par rapport au trimestre précédent (-0,2 %) tandis qu'à l'échelle métropolitaine une nouvelle hausse est constatée (+1,5 %) (Voir **Graphique 1**).

Sur un an, les effectifs salariés affichent en revanche une hausse marquée de 11 % puisqu'au printemps 2020, la crise sanitaire a impacté nombre d'activités et retardé l'embauche dans le secteur touristique. L'emploi progresse également par rapport au 2e trimestre 2019 (+1,5 %), soit **1 200 postes supplémentaires par rapport au niveau d'avant-crise**. Cela atteste de l'efficacité des dispositifs d'aide mis en place pour préserver les emplois durant la crise.

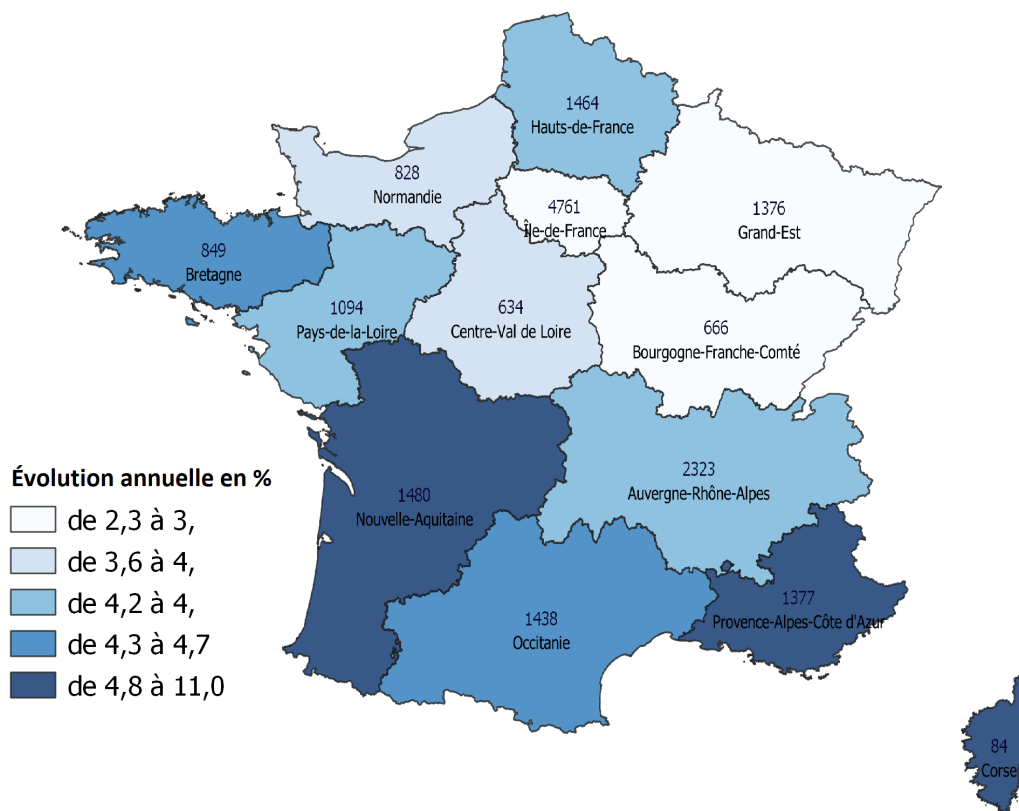
Parallèlement, **20 013 intentions d'embauche** ont été déposées auprès des caisses d'URSSAF de Corse au cours du trimestre, soit une **hausse significative de 23 %** par rapport au 1er trimestre 2021. Cette progression est observée pour tous les types de contrats. Les CDD de plus d'un mois (les plus nombreux) sont en

augmentation de 27 % et les CDI affichent l'évolution la plus marquée (+30,5 %). Cette embellie est portée par le secteur de **l'hôtellerie et la restauration** dont le nombre d'intentions d'embauche a plus que doublé sur le trimestre.

Graphique 1 : évolution trimestrielle de l'emploi salarié privé (Données CVS)



Effectifs salariés privés (en milliers) au 30/06/2021 et évolution (données CVS)

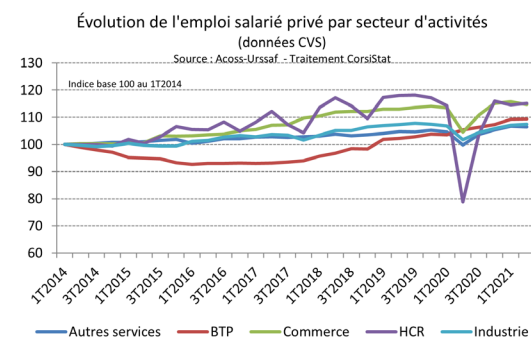


... LE SECTEUR DE L'HÔTELLERIE-RESTAURATION SE REPEND À PARTIR DE JUIN SANS ATTEINDRE SON PLUS HAUT NIVEAU

Au 2^e trimestre 2021, l'emploi salarié privé diminue dans les **autres services** (-0,2 %) et plus encore dans le **commerce** (-0,9 %). Il se maintient dans la **construction** qui a affiché une bonne résistance jusque-là et continue de progresser dans l'**industrie** (+0,4 %). Dans l'**hôtellerie-restauration (HCR)**, les effectifs sont également **en hausse** à la fin du mois de juin (+0,5 %) alors que les restaurants ont entamé une réouverture progressive à compter de mai 2021.

Sur un an, tous les secteurs comptabilisent davantage de postes salariés, avec une **hausse plus significative pour l'hôtellerie-restauration (+3 700 postes)** particulièrement mis à mal par la crise sanitaire avec de nombreuses fermetures d'établissements (Voir **Graphique 2**). Bien qu'une reprise s'opère dans ce secteur, le niveau des effectifs salariés demeure **en deçà de celui d'avant-crise (-2,5 %)** alors qu'il se redresse dans tous les autres secteurs.

Graphique 2 : évolution trimestrielle de l'emploi salarié privé par secteur (Données CVS)



Source: Acooss-Urssaf - Traitement CorsiStat

REPRISE D'ACTIVITÉ SUITE À LA LEVÉE DES RESTRICTIONS DE FIN 2020 AVEC UN NIVEAU EN DEÇÀ DE DÉBUT 2020

La levée progressive des restrictions sanitaires en fin de trimestre, s'accompagne d'une **hausse de la masse salariale soumise à cotisation sociale (+2,1 %)** par rapport au trimestre précédent dans le secteur privé égale à celle observée à l'échelle métropolitaine. Aussi, bien qu'inférieure à sa valeur de 2019 (-4 % / 2T2019), la masse salariale s'élève sur la période à **535 millions d'euros** (données corrigées des variations saisonnières).

Mécaniquement, le **salaires moyen par tête (SMPT)** qui est calculé en rapportant la masse salariale au nombre de salariés qui lui, accuse un léger repli, augmente (+4,8 %). Il se situe toutefois en deçà du niveau de l'année précédente (-9,4 %) et également présente une valeur inférieure de 120 euros par rapport au 2^e trimestre 2019 du fait d'un recours au chômage partiel au cours des mois de mai et juin 2021. Il s'établit ainsi sur le trimestre à **2 121 euros brut par mois** et est identifié comme le plus bas de France avec une différence de 524 euros (Voir **Tableau 1**). Cette différence se réduit significativement si l'on exclut les DOM et l'Ile-de-France (-240 euros).

La rémunération moyenne brut varie parfois significativement d'un secteur à l'autre. Ainsi, l'**industrie** demeure l'activité la plus rémunératrice avec un SMPT de 2 528 euros au 2^e trimestre 2021. A contrario, l'**hébergement la**

restauration affiche le SMPT le plus bas (1 268 euros) malgré une augmentation de près de 200 euros sur le trimestre. Enfin, le BTP qui est le seul secteur à être parvenu à maintenir un niveau d'activité relativement bon depuis le début de la crise présente un SMPT stable de 2 113 euros.

Tableau 1 : Classement par région du SMPT(*) mensuel au 2^e trimestre 2021

Région	SMPT mensuel CVS	GA
Corse	2 121 €	-9,4%
Bourgogne-Franche-Comté	2 347 €	-0,6%
Nouvelle Aquitaine	2 357 €	+0,3%
Bretagne	2 360 €	+0,8%
Grand Est	2 391 €	-0,3%
Occitanie	2 396 €	-0,9%
Hauts de France	2 397 €	+0,7%
Normandie	2 403 €	-0,3%
Centre-Val de Loire	2 418 €	+0,1%
DOM	2 424 €	+2,2%
Pays de la Loire	2 434 €	+1,0%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 438 €	-2,4%
Auvergne-Rhône-Alpes	2 593 €	+0,1%
Ile-de-France	3 455 €	-0,7%
France de Province	2 361 €	-0,4%
France métropolitaine	2 650 €	-0,5%
France	2 645 €	-0,4%

Source : Acooss-Urssaf - Traitement CorsiStat

TAUX DE CHÔMAGE ET CHÔMEURS EN CORSE : UN TAUX DE CHÔMAGE QUI ACCUSE UNE PREMIÈRE HAUSSE DEPUIS L'ÉTÉ 2020

Au 2e trimestre 2021, 7,2 % de la population active est au chômage au sens du BIT contre 7,8 % au niveau métropolitain. Contrairement au trimestre précédent, ce taux augmente sur le trimestre (+0,4 point/1T2021) tandis qu'il se maintient à l'échelle nationale pour le troisième trimestre consécutif.

Sur un an, en revanche, une diminution de la proportion des chômeurs est observée (-0,7 pt) de même qu'en comparant le niveau de ce taux avant la crise (-0,9 pt / 2T2019).

Toutefois, est considéré comme chômeur au sens du BIT, toute personne sans emploi, disponible pour travailler et étant en recherche active d'emploi. La crise a eu un impact significatif sur la situation des actifs parfois contraints de se retirer du marché du travail. L'Insee alerte sur le fait que «l'introduction de la déclaration sociale nominative peut entraîner des révisions accrues sur les données».

Comparativement aux autres régions métropolitaines, la Corse se situe sous la médiane

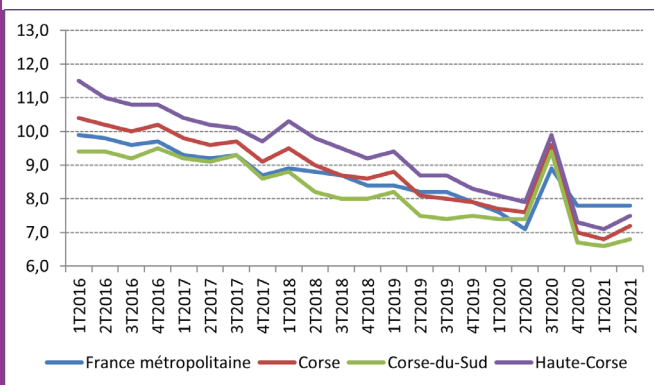
(7,5 %) pour le second trimestre consécutif (Voir Tableau 2).

Au sein du territoire, le découpage par zone d'emploi met en relief des micro-régions plus exposées. Il s'agit de l'Extrême Sud et de la Balagne avec des taux de chômage atteignant ou surpassant 9 % (Voir carte ci-dessous).

A contrario, la zone d'emploi de Corte et celle d'Ajaccio dont le nombre d'actifs couvre près du tiers de la population active insulaire sont les territoires où le taux de chômage est le plus bas (resp. 6 % et 6,1 %) bien qu'en hausse sur le trimestre.

À l'échelle des départements, la Haute-Corse présente un taux de chômage toujours plus élevé (7,5 % contre 6,8 % pour la Corse-du-Sud) avec une hausse supérieure (+0,4 point sur le trimestre contre +0,2 pt).

Graphique 3 : Évolution du taux de chômage localisé en moyenne trimestrielle (données CVS)



Carte 2 : Taux de chômage localisés par zone d'emploi en moyenne trimestrielle – 2T2021

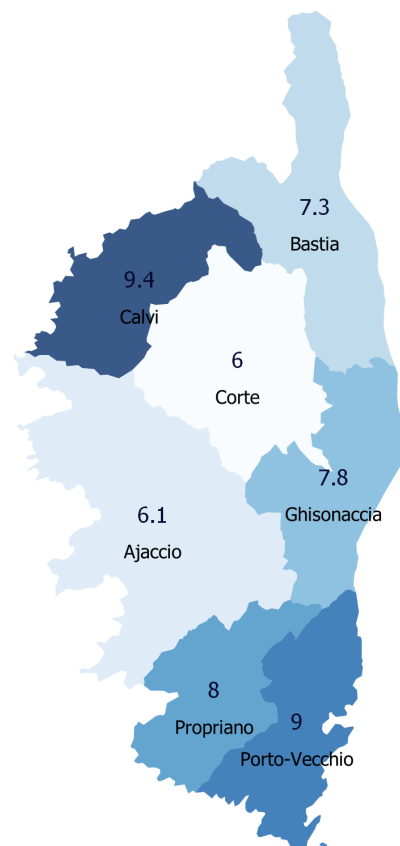


Tableau 2 : Comparaisons régionales des taux de chômage localisés – 2T2021

Région	Taux de chômage (%)
Occitanie	9,4
Hauts-de-France	9,3
PACA	9,1
Normandie	7,7
Grand Est	7,7
Île-de-France	7,6
Centre – Val de Loire	7,3
Nouvelle Aquitaine	7,2
Corse	7,2
Auvergne – Rhône – Alpes	7,1
Bourgogne – Franche-Comté	6,8
Pays de la Loire	6,7
Bretagne	6,5
France métropolitaine	7,8

DEMANDE D'EMPLOI AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2021 : UN NIVEAU ÉLEVÉ QUI DÉPASSE CELUI D'AVANT-CRISE

Au 2^e trimestre 2021, en moyenne, 23 090 personnes sont inscrites à Pôle emploi en Corse en catégories A, B et C.

Parmi elles, 16 770 personnes sont sans emploi (catégorie A) et 6 320 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au cours du trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A accuse une progression marquée de 9,6 % inversant avec la tendance du trimestre précédent (-2 %).

Aussi, le nombre de l'ensemble des demandeurs d'emploi (catégorie A, B, C) augmente de 10,5 % par rapport au trimestre précédent (+12,4 % en Corse-du-Sud, +8,7 % en Haute-Corse), soit près de 2 200 personnes de plus. Cette orientation haussière prolonge celle du début d'année tandis qu'à l'échelle métropolitaine une baisse est observée (-0,5 %).

Sur un an, l'effectif des inscrits diminue de 15 % cependant. Toutefois, il convient de noter que le niveau de la demande était particuliè-

rement bas au 2^e trimestre 2020 du fait du confinement. L'arrêt de certains secteurs d'activité ou encore la garde d'enfant ont eu un impact sur la recherche d'emploi. Pour autant, le niveau actuel de la demande apparaît parmi l'un des plus élevés et est supérieur à celui d'avant-crise (+6,6 % / 2T2019).

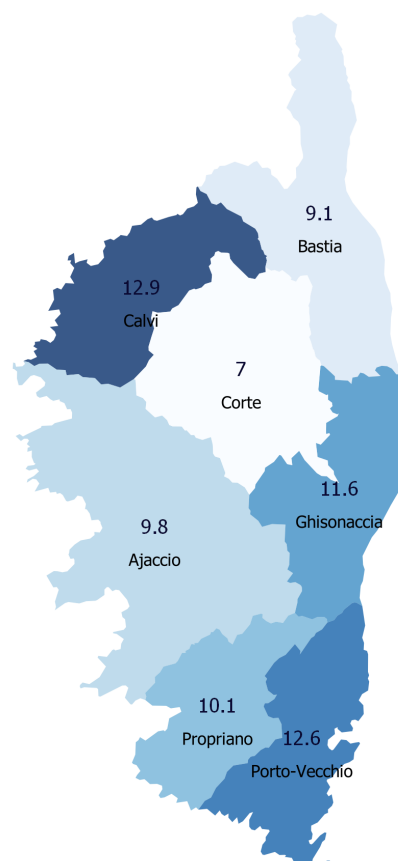
Sur le trimestre, aucun public n'est épargné et notamment les jeunes de moins de 25 ans qui pâtissent le plus de cette conjoncture perturbée avec un accroissement de 13,7 % sur le trimestre.

De même, la dégradation persiste toujours pour les demandeurs d'emploi de longue durée (1 ans ou plus). Leur effectif est celui qui accuse l'accroissement le plus marqué par rapport au niveau d'avant-crise, soit +13 % comparativement au 2^e trimestre 2019.

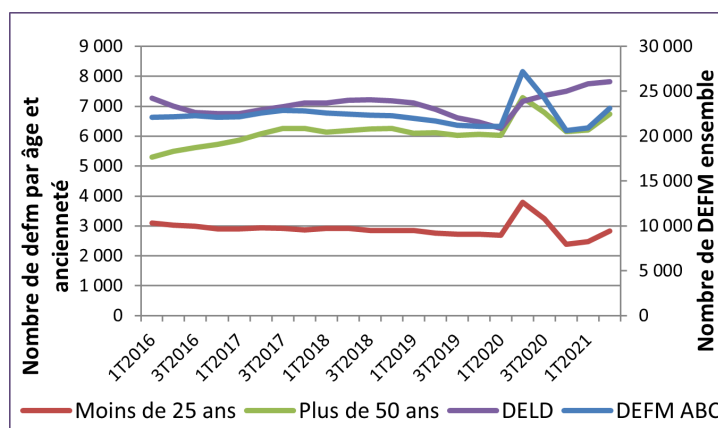
Tableau 3 : Demandeurs d'emploi de cat. A, B, C inscrits au 2^e trimestre 2021 et évolution par âge et sexe

Sexe	Age	2T2021	Evolution sur un	
			trimestre	an
Hommes	Moins de 25 ans	1 480	+15,6 %	-20,0 %
	Entre 25 et 49 ans	5 970	+9,7 %	-14,8 %
	50 ans ou plus	2 930	+5,8 %	-8,4 %
	ensemble	10 380	+9,4 %	-13,9 %
Femmes	Moins de 25 ans	1 350	+12,5 %	-30,4 %
	Entre 25 et 49 ans	7 550	+11,4 %	-16,9 %
	50 ans ou plus	3 810	+11,1 %	-7,1 %
	ensemble	12 710	+11,4 %	-15,9 %
Ensemble	Moins de 25 ans	2 830	+13,7 %	-25,6 %
	Entre 25 et 49 ans	13 520	+10,7 %	-16,0 %
	50 ans ou plus	6 740	+8,7 %	-7,5 %
	ensemble	23 090	+10,5 %	-15,0 %

Carte 3 : Densité de DE cat.ABC dans la population active des zones d'emploi au 2T2021



Graphique 4 : Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de cat.ABC selon le public (données CVS)



Selon l'infographie réalisée par la DREETS de Corse, entre le 1er mars 2020 et le 16 juin 2021, 20 531 demandes d'autorisation préalables d'activité partielle ont été déposées, soit 11 209 établissements pour un crédit d'État estimé à 454 millions d'euros.

Ces demandes concernent potentiellement 112 250 salariés insulaires dont 53 % en Corse-du-Sud. Elles correspondent à un cumul total de 56,5 millions d'heures chômées depuis le 1er mars 2020.

4 salariés sur 10 sont employés dans un établissement de moins de 10 salariés.

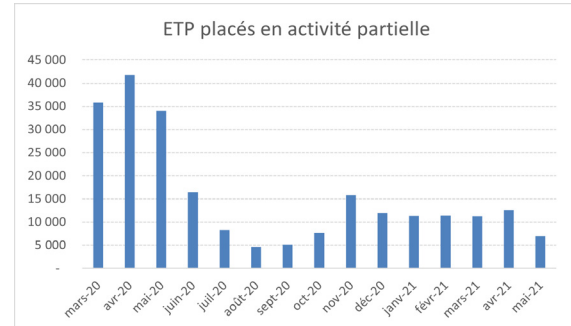
Les secteurs du commerce, de la construction et de l'hébergement et la restauration représentent 58 % des demandes.

Par ailleurs, plus de 62 000 demandes d'indemnisation ont été effectuées sur cette même période correspondant à un montant global de 197 millions d'euros.

Au cours du 2e trimestre 2021, le mois d'avril

L'ACTIVITÉ PARTIELLE

qui correspond au début du 3e confinement enregistre la part la plus élevée de demandes celles-ci émanant de près de 4 000 établissements. Cependant, toutes les demandes n'ont pas encore été déposées pour le mois de mai 2021.



Attention ! ces données sont susceptibles de modifications puisque toutes les demandes d'indemnisation peuvent se faire jusqu'à un an après la période concernée par l'établissement.

Source : ASP-DGEFP-DARES, DREETS - Traitement SEVE, Corsica Statistica

Définitions

SMPT : le Salaire moyen par tête est calculé en rapportant la masse salariale à l'effectif moyen du trimestre. On obtient la valeur mensuelle en divisant la donnée trimestrielle par 3.

BIT- Bureau internationale du travail : Un chômeur au sens du BIT est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond à trois conditions : Être sans emploi, être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et avoir cherché un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois. Un chômeur n'est pas forcément inscrit à Pôle emploi (et inversement) (définition de source Insee).

Glissement Annuel (GA) : Variation en pourcentage par rapport au même trimestre de l'année précédente.

Glissement trimestriel (GT) : Variation en pourcentage par rapport au trimestre précédent.

Agence de Développement Économique de la Corse

Corsica Statistica

Antenne de Bastia
Maison du parc technologique/ZA d'Erbajolo
20600 Bastia

Téléphone : 04 95 50 91 38
internet : http://www.adec.corsica/Corsica-Statistica_r30.html
Mel : lena.serdjaniyan@adec.corsica

